

Les échos Natura 2000

Massif des Albères et Côte rocheuse

N°1

Avril 2011

Edito

En s'impliquant depuis 2009 dans l'élaboration des documents d'objectifs des sites Natura 2000 « Massif des Albères » et « Côte rocheuse des Albères », la Communauté de commune s'est engagée à participer à la préservation de la biodiversité. Au cours des deux dernières années, éleveurs, chasseurs, agriculteurs et usagers du territoire ont ainsi contribué, par leur investissement à travers divers ateliers de travail, à la définition d'objectifs de gestion pour ces deux sites. Je les en remercie. Je remercie également les structures qui ont réalisé les inventaires : le GOR, l'association Myotis, l'ONF, l'OPIE et le bureau d'étude Soldanelle.

L'heure est désormais à la mise en oeuvre des actions que nous avons définies ensemble. Persévérons dans cette démarche solidaire afin que la gestion concertée de ces sites exceptionnels soit une réussite. Car protéger leur intégrité en conciliant nos activités, nos traditions, notre identité et la conservation de la biodiversité, c'est garantir à long terme notre patrimoine commun.

Outil de développement durable, Natura 2000 nous offre des moyens supplémentaires pour nous mobiliser : mesures contractuelles, charte Natura 2000... Soyons convaincu que notre adhésion à la démarche nous préservera pour l'avenir.

Pierre AYLAGAS
Président de la CDC Albères-Côte Vermeille



Sommaire

Bilan 2009-2010 2

- Des documents d'objectifs pour les sites Natura 2000
- Un site internet
- Un livret Découverte
- Des journées d'animation

Programme d'actions pour 2011 3

- Un livret sur la démarche contractuelle
- Une prise en compte dans le livret Sentier littoral
- Des plaquettes d'information
- Des animations sur le terrain
- Des réunions d'informations
- Une exposition itinérante

L'actu dans les Pyrénées-Orientales 3

Espèces animales et habitats naturels 4



Emys leprieurii

En 2009, la Communauté de communes s'est engagée à élaborer les documents d'objectifs des sites Natura 2000 Massif des Albères et Côte rocheuse, marquant ainsi le début de son implication pour la préservation de la biodiversité.



Des documents d'objectifs pour les sites Natura 2000

Suite à deux années d'inventaire et de concertation avec l'ensemble des acteurs locaux lors de divers ateliers de travail et réunions des comités de pilotage, les documents d'objectifs des deux sites sont désormais validés. Ils présentent les espèces et habitats naturels à préserver mais aussi les diverses activités humaines qui s'exercent sur ces périmètres. Des actions conciliant ces activités et la préservation de la biodiversité y sont ensuite proposées.

Un site internet

Un site internet spécifique a Natura 2000 a été créé. Il a permis tout au long de la réalisation du document d'objectifs de mettre en ligne les divers documents de travail. Les documents d'objectifs ainsi que le livret découverte y sont déjà disponibles et seront complétés par les divers travaux à venir et toute l'info sur les sites natura 2000.

<http://alberes.n2000.fr>



Des journées d'animation

Trois journées d'animation ont été réalisées en 2010 :

- La première, menée en partenariat avec le CRPF, le Syndicat des forestiers privés et l'Institut méditerranéen du liège dans le cadre de la journée du liège s'adressait aux **propriétaires forestiers** et visait à leur faire part des richesses du site et des futures possibilités de contrats forestiers.

- La seconde journée, à l'attention d'une **classe de BTS «gestion forestière»** a été réalisée en partenariat avec la Réserve naturelle de la Forêt de la Massane. Elle visait à leur présenter les richesses de la Réserve naturelle et du site Natura 2000 et à leur expliquer le fonctionnement de ces espaces naturels à travers différents exemples de gestion.

Un livret découverte

Un livret présentant les richesses des sites Massif des Albères et Côte rocheuse à préserver au titre de natura 2000 est venu clôturer la réalisation des documents d'objectifs. A destination du grand public, il a été édité en 4000 exemplaires. Il est disponible à la CDC.





Suite à la validation des documents d'objectifs des sites Natura 2000 Massif des Albères et Côte rocheuse, la Communauté de communes a accepté de devenir la structure animatrice de ces sites. Elle coordonne ainsi la mise en oeuvre des documents d'objectifs. Plusieurs actions de communication sont d'ores et déjà en cours pour informer la population locale sur les richesses des sites et les possibilités d'adhésion à la démarche par le biais des contrats et de la charte Natura 2000.

- **Des plaquettes d'information** s'intéresseront à diverses thématiques pour mieux comprendre pourquoi et comment préserver la biodiversité.
- **Un livret sur la démarche contractuelle** viendra compléter celui sur les richesses du territoire. Il sera consacré aux actions possibles à mettre en oeuvre sur les sites Natura 2000 afin que chacun sache comment s'investir dans la conservation de la biodiversité.
- **Le nouveau livret «Sentier littoral»** intègre désormais la présence des sites Natura 2000 sur les communes côtières.
- **Des réunions d'informations** sur les contrats et la charte Natura 2000, afin de fournir aux propriétaires et ayant-droit toutes les explications nécessaires pour mettre en oeuvre des actions de gestion des milieux naturels, des journées ou soirées d'information se dérouleront aux dates suivantes :

Contrats agricoles : 9 et 14 juin 2011
Contrats forestiers : 24 juin 2011
Contrats autres : septembre 2011
(à définir)

- **Des animations sur le terrain**, menées par des spécialistes, sont prévues sur les insectes et les oiseaux des forêts : **Le 24 juin 2011**

- **Des panneaux d'expositions** pourront circuler dans divers lieux du territoire (mairies, offices de tourisme...) et être présents lors de certains évènements.



- **Une évaluation** de l'atteinte des objectifs sera réalisée en fin d'année grâce à l'outil informatique SUDOCO.

L'actu dans les Pyrénées-Orientales

Parution d'un arrêté préfectoral sur l'évaluation des incidences

Depuis le 5 avril 2011, un nouvel arrêté préfectoral fixe la liste des documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions qui doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 dans le département des Pyrénées-Orientales. Prise en compte en amont de la conception des projets, elle devrait permettre de réaliser des projets de qualité, respectueux de l'environnement.



Sites Natura 2000 des PO



<i>Emyde lépreuse</i>	<i>Barbeau méridional</i>	<i>Loutre d'Europe</i>	<i>Lucane Cerf-volant</i>	<i>Grand capricorne</i>
<i>Damier de la Succise</i>	<i>Cordulie à corps fin</i>	<i>Rosalie des Alpes</i>	<i>Pique-prune</i>	<i>Grand murin</i>
<i>Mimoptère de Schreibers</i>	<i>Grand rhinolophe</i>	<i>Petit rhinolophe</i>	<i>Rhinolophe euryale</i>	<i>Circaète Jean-le-Blanc</i>
<i>Aigle royal</i>	<i>Aigle de Bonelli</i>	<i>Grand duc d'Europe</i>	<i>Faucon pèlerin</i>	<i>Engoulevent d'Europe</i>
<i>Cochevis de Thibilla</i>	<i>Crave à bec rouge</i>	<i>Alouette lulu</i>	<i>Fauvette pitchou</i>	<i>Pipit rousseline</i>
<i>Pic noir</i>	<i>Bruant ortolan</i>	<i>Pie-grièche écorcheur</i>	<i>Végétation des falaises</i>	<i>Prés salés méditerranéens</i>
<i>Pelouses à Isoetes et Ophioglosses</i>	<i>Rivières intermittentes...</i>	<i>Galerie à Gattilier</i>	<i>Pelouses du Mésobromion</i>	<i>Formation à Genévriers commun</i>
<i>Parcours substeppiques...</i>	<i>Pelouses montagnarde...</i>	<i>Falaises silicieuses...</i>	<i>Pelouses sur roche siliceuse</i>	<i>Hêtraie</i>
<i>Landes sèches européennes</i>	<i>Forêt de Chêne vert</i>	<i>Aulnaie à Ormonde royale</i>	<i>Forêt de Chêne liège</i>	<i>Châtaigneraie</i>